

Et si j'ai un dessin dans les mains pour parler de paysage ?

Approche d'un paysagiste.

La volonté de gérer et entretenir les espaces ruraux désertifiés se fait de plus en plus ressentir. Accompagner ces transformations nécessite des méthodes, des outils et des « références iconographiques paysagères ».

Dans l'optique de révéler les qualités spatiales et les ambiances paysagères découlant de formes nouvelles d'agricultures, j'ai entrepris de voyager, dans les moyennes montagnes françaises, de ferme en ferme, pendant 6 mois. Le dessin est apparu un outil pertinent, capable d'établir une relation directe entre les processus culturels et leurs matérialisations, pour rendre compte du paysage.

Questionnons la place du dessin dans l'iconographie de paysage :

- en quoi le dessin revêt une dimension médiatrice à plusieurs niveaux ?
- en quoi le dessin est un outil pertinent au cœur d'un processus de participation à la construction d'un territoire ?

Le dessin, ici évoqué, est une représentation cavalière du paysage. Il est réalisé in-situ, en une heure environ. Le rendu des masses, des volumes, des matières et des contrastes, est effectué aux traits de graphite. Quelques aplats d'aquarelle viennent rehausser des éléments du paysage, jugés signifiants. Cette production graphique est aussi complétée d'annotations techniques et sensibles.

Le dessin, simple croquis en noir et blanc ou aquarelle plus détaillée, est pertinent dans le travail du paysagiste. Il est un langage pour parler de paysage.

Cette représentation n'est jamais une *transcription* fidèle de la réalité perçue, mais une *construction*. L'acte de dessiner oblige à devoir comprendre soi-même le paysage pour en dégager les caractéristiques principales, au regard d'une problématique particulière. Ainsi le dessin « décomplexifie » le tout lié de la nature et des activités humaines, en donnant à voir une simplification « caricaturée ». Mais, il donne aussi à comprendre cette perception grâce aux annotations sensibles et aux renseignements techniques. Placé à la confluence du sensible et de l'intelligible, le dessin organise, alors, la médiation du *visible* au *lisible*.

Sa (relative) facilité d'exécution n'engage pas de moyens longs à mettre en place, lourds ou coûteux. Il permet une restitution directe, sans interfaces électroniques spécifiques. Les acteurs locaux peuvent d'emblée être mobilisés à l'issue du travail d'interprétation pictural, voir même, dans certains cas, être sollicités dans le processus d'élaboration graphique lui-même. Dès les premiers coups de crayon, peuvent s'ensuivre discussions et débats entre le dessinateur-paysagiste et ses interlocuteurs. Une lecture concertée du paysage fait progressivement jour, à la croisée des regards.

Le dessin reflète le paysage dans une « proximité », similaire au regard du spectateur. En ce sens, il n'exige aucune prédispositions particulières en matière de lecture cartographique ou « décryptage » de simulations abstraites. Dans les missions de concertation publique, il est aisément accessible au grand nombre.

Il facilite également l'adhésion des grands et des petits, mais aussi de milieux, à priori plus fermés, comme celui de l'agriculture.

En n'exprimant pas la totalité des informations contenues dans le paysage, il tombe moins facilement dans les travers du photo-réalisme, en écartant des débats, les incommodes gestions de conflits, d'intérêts privés.

Un dessin n'est jamais, par essence, fini. Arrêté un jour à un stade donné, son écriture peut reprendre le lendemain et ainsi de suite sur plusieurs jours. Il est, potentiellement, en perpétuelle évolution, comme l'est, métaphoriquement, le paysage. Barrière aux considérations paysagères « fixistes », le dessin permet de mettre en scène le caractère foncièrement dynamique de cette notion.

L'apparence du dessin, d'aspect non figé, peut, par ailleurs, inciter les acteurs à prendre eux-même le crayon et le compléter. Le processus de projet est alors entamé à la croisée des attentes, des desseins et des stylos.

Le dessin aide à faire émerger une lecture partagée du paysage. Il crée une « surface de confrontation » sur lequel, les acteurs locaux crayons en main, vont pouvoir élaborer un projet de territoire. C'est un outil facilement mobilisable et précieux pour sa médiation multiple.

Ces avantages indéniables ne suffisent cependant pas, à rendre compte de toute la complexité socio-économique ou bio-géographique d'un milieu.

Il doit être envisagé de manière *complémentaire* aux systèmes d'informations géographiques. La complicité de l'un *et* des autres, peut alors servir une démarche globale de participation à la construction d'un territoire, imaginé, pourquoi pas, sous forme d'un *système de médiations paysagères*.



dominique Henry, paysagiste-nomade, est diplômable à l'école d'architecture et de paysage de Bordeaux.